

## FOIRE AUX QUESTIONS



### **1. QUI EST PHOENIX-GMI ?**

PHOENIX-GMI contribue au développement économique et social du Québec. Elle favorise la croissance des entreprises en répondant à leurs besoins en matière de main-d'œuvre qualifiée. Nous sommes une entreprise québécoise spécialisée en recrutement international, soutien aux procédures d'immigration et obtention de permis de travail. Nous œuvrons également à l'intégration des travailleurs spécialisés et de leur famille au Québec.

### **2. COMMENT POUVONS-NOUS AIDER LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ?**

Nous pouvons vous aider à trouver un travail via nos entreprises clientes qui sont à la recherche de travailleurs étrangers pour compléter leurs équipes au Québec.

### **3. JUSQU'À QUEL POINT PHOENIX-GMI ACCOMPAGNE LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ?**

PHOENIX-GMI qui à la charge du processus de recrutement va également vous accompagner dans votre processus d'immigration pour l'obtention de votre permis de travail. Selon le mandat qui lui a été alloué par votre futur employeur, organiser votre accueil et installation, tout en veillant sur votre intégration en milieu de vie et professionnel.

### **4. QUELS SONT LES FRAIS À PRÉVOIR DANS LE CADRE D'UN ACCOMPAGNEMENT AVEC PHOENIX-GMI ?**

Nous vous rappelons que dans le cadre de votre recrutement, vous n'avez pas de frais à payer, ni pour votre sélection, ni pour vos procédures d'immigration. Quant aux frais de votre voyage et d'installation, l'employeur sera également présent à cette étape. La gratuité de toutes ces opérations ne s'applique que pour le candidat principal, vous en l'occurrence mais pas pour votre famille et proches.

### **5. COMBIEN DE TEMPS PRENNENT LES DIFFÉRENTES DÉMARCHES DEPUIS LA SÉLECTION ET JUSQU'À L'ARRIVÉE AU QUÉBEC ?**

Les procédures d'immigration sont un enchaînement de procédures qui sont organisées par étape. Les activités autour de ces étapes seront réparties sur plusieurs mois et un échéancier précis sera mis en place pour favoriser l'avancement ordonné de vos procédures d'immigration. Pendant tout le processus, nous maintiendrons un contact permanent avec vous, soit via le groupe fermé sur les réseaux sociaux (Facebook) ou à titre individuel pour votre propre demande via la conseillère qui sera attitrée à votre dossier.

### **6. COMMENT FAIRE POUR CANDIDATER À UNE DE NOS OFFRES ?**

Vous verrez sur notre page « Offre d'emploi » la liste de toutes nos offres ouvertes à la candidature. Vous pouvez les consulter et candidater directement en complétant le formulaire.

Attention, ne candidatez pas en nous envoyant un mail ou via le formulaire de contact sur notre site car nous ne pourrions pas la prendre en compte. Seules les candidatures envoyées via le formulaire associé à l'offre vous permettront d'entrer dans le processus de sélection.

### **7. QUE PUIS-JE ESPÉRER PAR LA SUITE DE CETTE CANDIDATURE ?**

Nous ne contacterons QUE les candidats qui sont présélectionnés pour une entrevue avec l'entreprise cliente et les recruteurs. Nous recevons un très grand nombre de candidatures et nous ne pouvons donner suite à tout le monde. Nous nous en excusons mais il ne sert à rien de nous relancer (ni par mail ni sur Facebook ou autre...), dès que vous envoyez votre candidature, nous la recevons bien.

Pour augmenter vos chances, suivez bien tous nos conseils (délivrés dans le cadre de nos lives sur Youtube), faites un CV propre et répondez à toutes les questions posées. Nous vous remercions pour votre compréhension et collaboration.

## **8. EST-CE QUE VOUS PROPOSEZ MA CANDIDATURE AUX RECRUTEURS ?**

Nous ne sommes pas une agence de placement donc nous ne gardons pas de bases de candidats que nous plaçons chez nos clients.

## **9. COMMENT CELA VA SE PASSER POUR LA VENUE DE MA CONJOINTE ET DE MES ENFANTS ?**

En fonction du poste que vous occuperiez, nous vous indiquerons si vous pourrez faire venir votre famille et vos enfants. (la famille étant votre conjoint.e et vos enfants à charge de moins de 22 ans incluant les enfants de votre conjoint.e si vous n'êtes pas le parent direct).

Nous discuterons également du meilleur moment pour eux de vous rejoindre en fonction de votre situation financière. Nous conseillons souvent de s'assurer de sa stabilité dans sa nouvelle vie avant de faire venir votre famille pour vous rejoindre.

## **10. JUSQU'À QUEL POINT ACCOMPAGNONS-NOUS LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À L'INSTALLATION ?**

Nous accompagnons les candidats recrutés en fonction du mandat pris par l'entreprise d'accueil. Nous pourrions donc vous accompagner sur la recherche de logement, les démarches auprès de l'institution financière de votre choix, la recherche d'emploi de votre conjoint.e et des écoles pour vos enfants et du billet d'avion pour le départ. Cela se passe via une évaluation de vos besoins en intégration avec votre conseiller en mobilité international chez PHOENIX-GMI.

## **11. COMMENT VA S'ORGANISER LA VIE À L'ARRIVÉE AU CANADA ?**

Pendant le processus d'immigration, vous allez être préparé à intégrer votre nouvelle vie au Canada. Bien entendu, l'étape de l'arrivée est primordiale et la personne en charge de votre accueil et installation va vous préparer autant à l'étape du départ que de votre arrivée sur le sol canadien. Votre vie au Canada sera comme celle de toutes les personnes qui vivent ici au jour le jour. Par conséquent, l'équipe Mobilité de PHOENIX-GMI va pouvoir vous accompagner dans cette organisation et... faciliter la vie dans un premier temps jusqu'à ce que vous preniez la relève par vous-mêmes. Par la suite, nous resterons vos références et vous intégrerez la grande famille de PHOENIX-GMI.

Restez connectés

